



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Groupe de travail du transport intermodal et de la logistique****Cinquante-quatrième session**

Genève, 2 et 3 novembre 2011

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

Mesures de suivi concernant le thème qui avait été retenu pour 2010:**Possibilités et difficultés du transport intermodal par voie navigable****Rapport du groupe informel d'experts****Note du secrétariat****I. Mandat**

1. Conformément à la décision prise par le Groupe de travail à sa dernière session et à la feuille de route sur les travaux et le fonctionnement futurs du Groupe de travail (ECE/TRANS/WP.24/127, par. 70, et ECE/TRANS/WP.24/125, par. 18 à 22, 40 et 41), le groupe informel d'experts sur les possibilités et difficultés du transport intermodal par voie navigable a tenu une session à Strasbourg (France), les 16 et 17 mai 2011, au titre des mesures de suivi concernant le thème qui avait été retenu pour 2010. On en trouvera un rapport succinct ci-dessous.

II. Session et visite technique de Strasbourg

2. Le groupe informel d'experts a tenu sa session de suivi concernant le thème retenu pour 2010, à Strasbourg, les 16 et 17 mai 2011, et des consultations avec le personnel de la Commission centrale pour la navigation du Rhin (CCNR), suivies d'une visite technique du port de Strasbourg.

3. Le groupe d'experts a examiné plus particulièrement le rôle du transport intermodal sur le Rhin et ses affluents et débattu de mesures susceptibles d'en augmenter davantage l'attrait et la compétitivité et de favoriser sa complémentarité avec le transport routier et ferroviaire dans le cadre de systèmes de transport continu de porte-à-porte.

4. À l'échelle paneuropéenne, le transport intermodal par voie navigable, principalement le transport des conteneurs ISO, se fait dans une large mesure entre l'arrière-pays et les grands ports maritimes de la Rangée Nord-Europe. La plupart de ce

trafic s'effectue sur le Rhin et ses affluents où, en 2007, le volume transporté par les bateaux de navigation intérieure a atteint quelque 1,6 million d'équivalent vingt pieds (EVP).

5. Depuis 1995, le transport de conteneurs sur le Rhin a presque triplé. Comme en témoigne l'essor du transport de conteneurs sur le Rhin, si les conditions et les infrastructures relatives à la navigation intérieure sont bonnes, le transport intermodal par voie navigable peut être très compétitif.

6. Le groupe d'experts a examiné avec le Secrétaire général de la CCNR, M. Jean-Marie Woehrling, et des membres du personnel de la CCNR, le développement du transport par voie navigable sur le Rhin, en particulier le transport de fret conteneurisé, et a été informé des capacités encore largement inexploitées qui sont disponibles sur le Rhin vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

7. Il a pris note du système très complexe de réglementation internationale applicable au transport par voie navigable sur le Rhin. Cette réglementation est fondée sur la Convention de Mannheim, qui consacre la liberté de navigation, l'égalité de traitement des bateaux de tous les pays, l'exonération de toutes formes de taxes ou droits basées uniquement sur la navigation, l'absence d'obstacles physiques ou administratifs à la navigation, et l'engagement de tous les États riverains à préserver la navigabilité des voies navigables.

8. La visite technique du port de Strasbourg, sous la conduite de M. Laurent Darley, directeur des opérations portuaires, a porté aussi bien sur l'ancien port que sur les terminaux à conteneurs modernes. Le port de Strasbourg, qui s'étend sur une surface de 40 hectares, a traité 9,2 millions de tonnes de fret en 2010, soit une hausse de près de 16 % par rapport à 2009. Le volume du trafic de conteneurs par voie navigable s'est élevé à 115 000 EVP en 2010, soit une augmentation de près de 38 % par rapport à 2009.

9. Le groupe d'experts s'est dit très satisfait de cette session de suivi et de la visite technique car elles lui ont permis de mieux comprendre le rôle du transport intermodal sur les voies navigables et de compléter les informations recueillies lors des débats menés dans le cadre du thème retenu pour 2010 par le Groupe de travail.

10. Le groupe d'experts a remercié la CCNR et le port de Strasbourg de l'excellente organisation des débats et de leur hospitalité.

11. Le programme détaillé de la session et de la visite technique du groupe d'experts à Strasbourg est joint en annexe.

12. Le Groupe de travail souhaitera peut-être évaluer ce premier cycle de débats thématiques qui a été mis en place en 2010 dans le cadre de la feuille de route sur les travaux et le fonctionnement futurs du Groupe de travail. Ce cycle a inclus l'élaboration d'un thème pour les débats de fond d'un groupe informel d'experts, des examens de fond avec des experts éminents au cours de la session annuelle du Groupe de travail, et des mesures de suivi concrètes de ce sujet dans le cadre d'une session et d'une visite technique du groupe d'experts.

Annexe

Groupe d'experts de la CEE-ONU

Possibilités et difficultés du transport intermodal par voie navigable

16 mai	Visite: Commission centrale pour la navigation du Rhin (CCNR) <hr/> Bienvenue: M. Jean-Marie Woehrling, Secrétaire général Présentation des activités de la CCNR Transport intermodal par voie navigable sur le Rhin <ul style="list-style-type: none">• Observation du marché: Développement du trafic (passagers, fret, conteneurs, etc.)• Réglementation (bateaux, mode exploitation, infrastructures, matières dangereuses, etc.)• Conditions et obstacles lors du passage aux frontières
17 mai	Visite du port autonome de Strasbourg <hr/>